



Chaudières et appareils de chauffage au bois : le bon choix pour l'air et le climat !

En réponse à l'article " Des experts dénoncent la pollution due aux chaufferies bois " - paru dans Le Monde, daté du samedi 29 décembre 2007 - et aux divers commentaires qui suivirent sa parution, **le CLER (avec Solagro et l'ITEBE)* et le CIBE** tiennent à rappeler que la filière bois est engagée dans un cercle vertueux qui commence à porter ses fruits.**

De tous les appareils de chauffage au bois, les chaufferies collectives sont parmi les plus efficaces, tant en rendement qu'en émissions atmosphériques.

L'enjeu en termes de santé publique n'est pas de ralentir le programme bois énergie, mais d'inciter les particuliers à remplacer leurs cheminées et inserts par des appareils modernes et non polluants.

Utilisées pour chauffer des quartiers ou des collectifs, les chaufferies bois jouent un rôle capital dans le développement du bois énergie, une filière renouvelable à « haut rendement énergétique » sur laquelle la France compte pour respecter ses engagements en matière de lutte contre le changement climatique. Comme tous les modes de production d'énergie, le bois a ses inconvénients.

Aujourd'hui, la filière bois énergie est, d'après le CITEPA (Centre d'information technique et d'études pour la prévention des pollutions atmosphériques - www.citepa.org), le premier émetteur de certains polluants dans l'atmosphère, ce qui pose des interrogations légitimes en matière de santé publique. Mais **en 15 ans**, tous appareils confondus (chaufferies comprises), **la plupart de ces rejets ont diminué de 30 à 50 %** (notons que certains, comme les polluants automobiles, suivent une pente ascendante sur la même période). Meilleurs rendements, températures de combustions élevées et mieux maîtrisées, démarches de labellisation et de certification : les progrès sont importants et mesurés, même si les réglementations sont perfectibles.

Cette évolution découle de la **mise au point d'équipements** - chaufferies, réseau de chaleur - **plus performants** à tous les points de vue. Elle découle aussi des efforts engagés autour du bois énergie domestique ; efforts qui doivent impérativement être maintenus et amplifiés, et cela d'autant plus que **l'engouement des ménages pour le bois comme énergie d'appoint n'est pas prêt de cesser, avec le renchérissement du fioul, du gaz et de l'électricité...**

Au regard du bois de chauffage consommé en France (9 millions de tonnes équivalent pétrole), les 1 800 chaufferies collectives en service pèsent en effet très peu (0,5 million de tep). Le bois énergie en France, c'est beaucoup de bûches brûlées dans des cheminées ouvertes, des vieux inserts ou poêles hors d'âge, autant d'appareils dont le rendement est calamiteux (10 % pour la cheminée ouverte, 30 % pour un vieil insert) et qui par ailleurs, émettent des goudrons, des acides, des poussières, des hydrocarbures polycycliques aromatiques, ou de l'oxyde de carbone. Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics encouragent le remplacement de ces équipements par des appareils performants. **Un crédit d'impôt est octroyé aux particuliers sous réserve du respect de normes françaises ou européennes et d'un rendement égal ou supérieur à 70 %, voire 75 %.**

Contacts presse :

ITEBE : Frédéric Douard, Directeur - 03.84.47.81.00, frederic.douard@itebe.org

CIBE : Serge Defaye, Président - s.defaye@cibe.fr

SOLAGRO : Isabelle Meiffren, Chargée de communication - 05.67.69.69.69, isabelle.meiffren@solagro.asso.fr

Au vu de ces avancées, mais sans sous-estimer les progrès qui restent à accomplir, le CLER (avec Solagro et l'ITEBE) et le CIBE militent pour qu'une politique ambitieuse de sobriété et d'efficacité énergétique soit adossée au développement du bois énergie au côté des autres énergies renouvelables. Les chaufferies, les réseaux de chaleur, nous semblent les plus à même aujourd'hui de concilier les exigences de lutte contre le changement climatique, de réduction de notre dépendance aux énergies fossiles, et de réduction des pollutions atmosphériques. Il en sera de même demain avec un parc domestique rénové et non polluant.

Point de repères :

5,6 millions de logements chauffés au bois dont :

- cheminées ouvertes : 27 %
- inserts : 45 %
- poêles : 13 %
- cuisinières : 9 %
- chaudières : 6 %

La filière bois énergie évite aujourd'hui le rejet de 9 millions de tonnes de CO₂ tous les ans.

Parc de chaufferies : 1 800 chaufferies, 500 000 tonnes équivalent pétrole non importées, 800 000 tonnes de rejets de CO₂ évités.

Croissance du parc : + 300 chaufferies par an, pour 100 000 tonnes de CO₂ supplémentaires non rejetées chaque année.

** Le **Comité de Liaison Energies Renouvelables (CLER)**, est une association regroupant plus de 150 professionnels des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie répartis sur tout le territoire national. www.cler.org*

***Solagro** est une association, membre du CLER, dont les champs d'actions sont la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables, l'agronomie et l'agroforesterie. www.solagro.org*

***L'ITEBE**, membre du CLER, est une association professionnelle française et internationale qui intervient comme outil de promotion et de soutien pour les acteurs des filières bioénergies. www.itebe.org*

*** Le **Comité Interprofessionnel du Bois Energie (CIBE)** a pour champ d'intervention le chauffage collectif et industriel au bois dans l'habitat et le tertiaire, les réseaux de chaleur et les entreprises industrielles. www.cibe.fr*

Contacts presse :

ITEBE : Frédéric Douard, Directeur - 03.84.47.81.00, frederic.douard@itebe.org

CIBE : Serge Defaye, Président - s.defaye@cibe.fr

SOLAGRO : Isabelle Meiffren, Chargée de communication – 05.67.69.69.69, isabelle.meiffren@solagro.asso.fr